



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Ciné Attac

Après plusieurs mois de grève contre le géant de l'agro-business InVivo, les travailleurs de Neuhauser ont arraché cet été la réintégration de leur représentant syndical CGT Christian Porta, licencié illégalement, et fait condamner l'entreprise à lui payer plus d'un demi-million d'euros. Réalisé dans la chaleur de la lutte par la cinéaste Carol Sibony, « S'ils touchent à l'un d'entre nous » retrace ce combat exemplaire et ouvre la discussion sur les méthodes à adopter pour s'affronter à la répression syndicale.

Mars—Avril 2025 Bimestriel - N° 138

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Ciné : s'ils touchent à l'un d'entre nous	1	Des pensées qui nous inspirent	8
Manifs contre les idées d'extrême droite	2-3	Impôts des milliardaires	9
Caravane du rail	4-5	10 ans Enercoop	10
Soutien GAEC Maris	6 - 7	Carto ATTAC Limousin	11
Chevaucher les expressions : Gaïa	8	Adhésion—Agenda	12

ATTAC87/23 & Révolution permanente vous proposent 2 diffusions du film :

- Le jeudi 27 mars 2025 à 20h30 au Lido à Limoges avec également l'IHS CGT Limousin
- Le vendredi 25 avril 2025 à 20h30 au Ciné Bourse à Saint-Junien avec également l'IHS CGT Limousin, Les amis du monde diplomatique et l'UL CGT Saint-Junien

<https://www.revolutionpermanente.fr/S-ils-touchent-a-l-un-d-entre-nous-ou-voir-le-film-sur-la-lutte-victorieuse-des-Neuhauser>

S'ILS TOUCHENT À L'UN D'ENTRE NOUS



Le Collectif Contre les Idées d'Extrême Droite en Haute Vienne dont ATTAC 87/23 est membre s'est récemment mobilisé pour trois rassemblements.

Uzerche le 25 janvier 2025.



Ce rassemblement qui a réuni plus de 300 personnes a été mobilisé en raison d'une manifestation du Rassemblement National demandant l'arrêt de l'immigration et notamment l'expulsion d'une famille de réfugiés bangladais installée à Uzerche depuis 2023, bien insérée et en recours contre une OQTF.

Le rassemblement de soutien à la famille bangladaise a commencé à 10h et s'est terminé à 12h15, après le départ des 19 manifestants du RN. A noter le caractère convivial et festif du rassemblement contre les idées d'extrême droite auquel participaient plusieurs chorales militantes et musiciens.

Saint Laurent près de Guéret le 7 février 2025.



150 personnes se sont rassemblées à partir de 18h suite à l'annonce de la venue d' Alice Cordier présidente de Némésis à Saint Laurent. Bien que la venue d' Alice Cordier ait été reportée au prétexte de la venue de Jordan Bardella dans la région de Bordeaux, ce rassemblement contre les idées d'extrême droite a été maintenu.

A noter là aussi la convivialité de ce rassemblement avec l'organisation d'un repas partagé et la présence de chorales militantes. Lors de ce rassemblement s'est décidée la création d'un collectif contre les idées d'extrême droite pour la Creuse.

Limoges le 8 février.



Ce rassemblement de 150 personnes à partir de 17h a aussi été organisé suite à l'annonce de la venue d' Alice Cordier à Saint Laurent et peut-être à Limoges.

Il y a eu plusieurs prises de paroles puis les participant.e.s ont chanté avec les chorales militantes.

Une prochaine manifestation est prévue le 22 mars, un appel international ayant été lancé pour une journée mondiale d'actions contre le racisme et le fascisme.

EB

Appel ATTAC <https://www.ldh-france.org/ne-e-s-ici-ou-venu-e-s-dailleurs-uni-e-s-contre-le-racisme/>

Appel marche des solidarités: https://docs.google.com/document/d/1E5y_wwtQXYHMdluNVXvHITY-WV9NPvrr/edit#heading=h.qswpk2qff920

Une CARAVANE DU RAIL entre Limoges et Angoulême sur le modèle de la caravane du tour de France pour émailler la journée du 26 avril de festivités thématiques

Le 26 Avril 2025

150 ans de la ligne ferroviaire ANGOULÊME - LIMOGES

Célébrons ensemble l'anniversaire de notre ligne de trains



Le message:

Nous avons besoin de trains il y a 150 ans, nous avons besoin d'encore plus de trains aujourd'hui. Pour aller à l'école, au travail, en vacances, se faire soigner, le train est une bonne solution pour inventer d'autres formes de mobilités sécurisées et plus respectueuses de l'environnement.

C'était possible il y a 150 ans avec une France qui comptait 2 fois moins d'habitants et à une époque où les travaux n'étaient pas mécanisés, c'est une évidence maintenant: remplacer du ballast et des traverses que nous savons produire localement ne devrait pas être un frein au retour du train.

Nous avons une première ligne budgétaire de 34m€ pour financer les études et le début des travaux jusqu'en 2027 il faut maintenant une convention de financement pour garantir le retour des trains avant 2030.

Les solutions de financement existent: l'Eco taxe poids lourds comme en Alsace nous permettrait de financer les infrastructures routières et ferroviaires entre Angoulême et Limoges

Comment:

Emailler le parcours de train de célébrations festives et thématiques le 26 avril 2025 Partir de Limoges Montjovis à 9h00 et arriver à Angoulême à 17h00

Une gare un thème

Et entre les gares déplacement routier par la CARAVANE DU RAIL:

- Une partie des voyageurs par le train de 09h08
- L'autre par la route jusqu'à Saint Junien ou Saillat





Départ de la CARAVANE DU RAIL LIMOGES MONTJOVIS 8H00

Rassemblement en gare de Limoges Montjovis à 8h00

Thème le train des vacances – « on va à Royan »

Code vestimentaire: tous avec valises/ surfs/ serviettes de plage

Animation? Musique/orchestre festif?

Départ par le train de 9h08 vers Saint Junien



Arrêt N°1 de la CARAVANE DU RAIL SAINT JUNIEN

Arrivée du train de Limoges et de la caravane routière à 9h40

Thème le train du quotidien pour le travail, les études, les soins

Code vestimentaire: tous avec sacoches ordi, sacs d'école, béquilles et déambulateurs, vélos et trottinettes

Animation: cirque de rue? Théâtre? Voir avec Etoile Bleue

Départ par la route à 11h00



Arrêt N°2 de la CARAVANE DU RAIL CHABANAIS

Arrivée de la caravane routière à 11h30

Thème le train de la campagne

Code vestimentaire: tous avec cabas/ produits du marché/ victuailles

Animation: pique-nique champêtre et ferroviaire

Départ par la route à 13h30



Arrêt N°3 de la CARAVANE DU RAIL ROUMAZIERES LOUBERT

Arrivée de la caravane routière à 14h30

Thème le train des usines

Code vestimentaire: tous en bleu de travail

Animation: le train bleu de l'association

Départ par la route à 15h30



Arrêt N°4 de la CARAVANE DU RAIL CHASSENEUIL SUR BONIEURE

Arrivée de la caravane routière à 16h00

Thème le train des écoles

Code vestimentaire: tous avec des cartables

Animation:??

Départ par la route à 17h00

Défilé de la CARAVANE DU RAIL LA ROCHEFOUCAULD



Terminus de la CARAVANE DU RAIL ANGOULÊME

Arrivée de la caravane routière à 18h00

Thème le train interconnecté TGV TER

Code vestimentaire:

Animation: bande dessinée/ bal populaire sur le parvis de la gare

Fin des célébrations 20h00

Pour renouveler votre adhésion :

<https://www.helloasso.com/associations/angoulim>

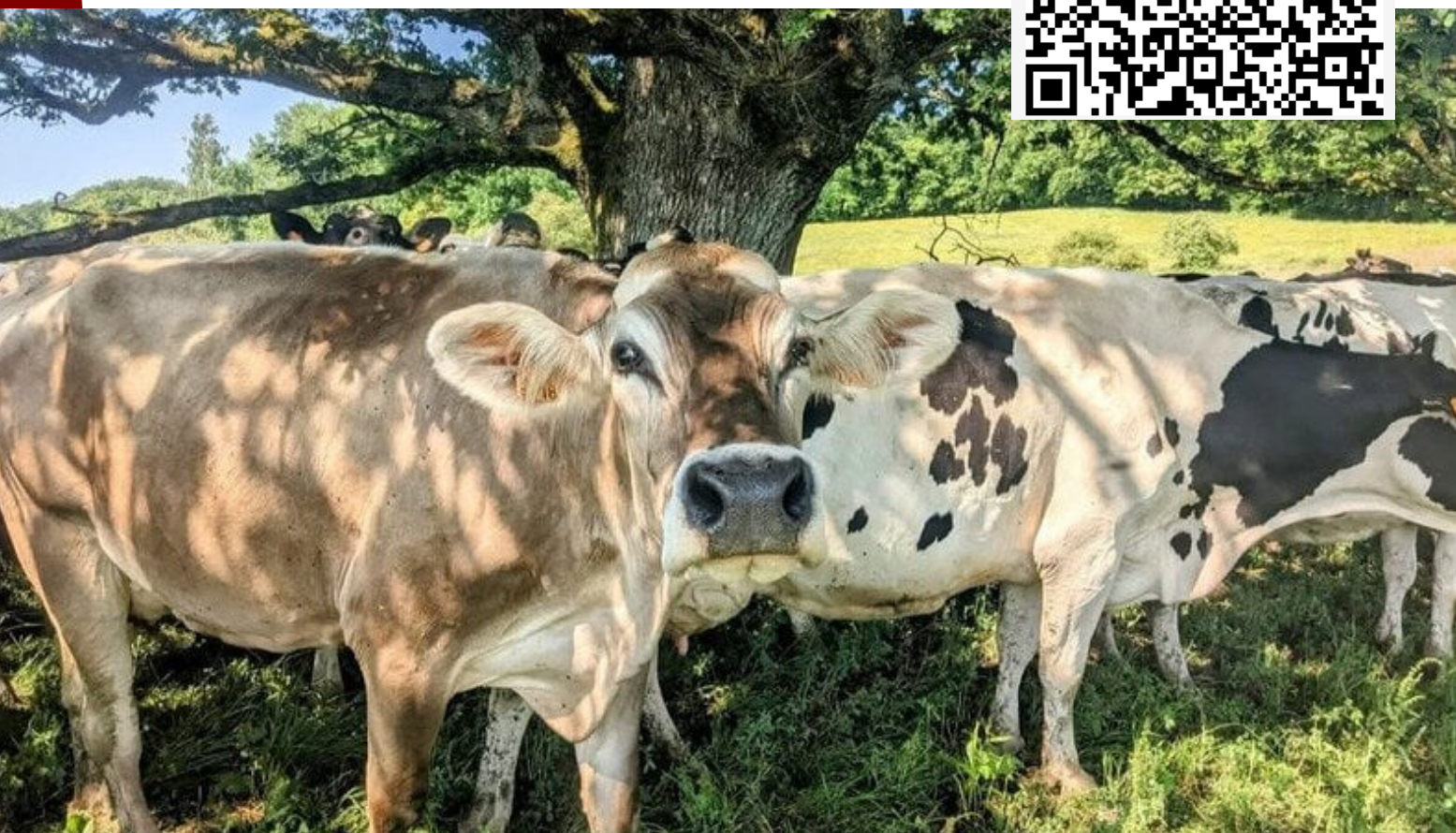
pour les nostalgiques de LA MARCHE DU RAIL 2024 : <https://youtu.be/bQPlfzhOXxk>



ANGOULIM

**Collectif d'usagers
pour la défense de la ligne
Angoulême - Limoges**

Pourquoi cette pétition est importante
<https://www.change.org/p/soutien-au-gaec-maris>



Un scandale qui illustre des dysfonctionnements graves

En décembre 2023, dans le cadre d'un contrôle sanitaire obligatoire, sept vaches du GAEC Maris ont été déclarées positives à la tuberculose bovine. Suite à cette décision :

- Sept bovins ont été abattus inutilement.
- L'exploitation a été placée sous surveillance sanitaire stricte, empêchant la vente de lait et de produits transformés, causant d'importantes pertes financières.
- 50 000 € ont été investis en matériel pour tenter de maintenir l'activité (citerne frigorifique, pasteurisateur).
- Les pertes totales de production s'élèvent à 100 000 €, avec des retards de paiement s'accumulant à hauteur de 100 000 €.

Le 17 janvier 2024, il a été confirmé que les résultats positifs étaient dus à une contamination au laboratoire. Pourtant, plus d'un an après, le 7 janvier 2025, le ministère de l'Agriculture a refusé toute indemnisation, laissant le GAEC Maris sans soutien face à une situation financière et morale catastrophique.

Une injustice insoutenable

Pascal Maris, qui a repris cette ferme familiale en 2015, souligne l'absurdité de cette décision : « Si un abattage total avait eu lieu, cela aurait coûté 600 000 € à l'État. Nous demandons 230 000 € pour couvrir nos pertes, et pourtant, le ministère refuse d'assumer sa responsabilité. »

L'agriculteur, soutenu par 80 à 100 personnes lors d'un rassemblement organisé devant la préfecture le 20 janvier 2025, réclame aujourd'hui des réponses et des actions. Les syndicats agricoles, notamment la Confédération Paysanne, dénoncent une erreur « honteuse et inacceptable » et appellent à une réforme urgente des procédures administratives.

Ce que nous demandons

1. Une indemnisation immédiate et complète pour le GAEC Maris, couvrant les pertes économiques (estimées à 230 000 €) et le préjudice moral.
2. Une réforme des protocoles sanitaires, pour garantir une rigueur accrue dans les diagnostics et limiter les décisions précipitées.
3. Une responsabilisation des services administratifs, afin que de telles erreurs soient reconnues et corrigées sans délais excessifs.

Pourquoi agir ?

Le GAEC Maris est un modèle d'agriculture durable et respectueuse, employant 15 personnes et incarnant des valeurs essentielles : qualité, respect de l'environnement, et dynamisme local. Ne pas réparer cette injustice envoie un message désastreux à l'ensemble des agriculteurs français, déjà fragilisés par un contexte économique difficile.

Madame la Ministre, nous vous demandons d'intervenir personnellement pour corriger cette erreur et initier des réformes qui protégeront nos agriculteurs à l'avenir.

Signez cette pétition pour soutenir le GAEC Maris et réclamer justice pour nos agriculteurs !

[Collectif de soutien GAEC MARIS](#)



Faute de temps, vous ne retrouverez la suite de cette chronique (sur le terme GAÏA 2/2) que dans le prochain numéro.

JPB

Des pensées qui nous inspirent

L'État de Droit est un système juridique et politique dans lequel l'ensemble des citoyens, des institutions et des autorités publiques (dont les gouvernants eux-mêmes) sont soumis au droit. L'exercice des droits fondamentaux de ces différents acteurs est inscrit dans la constitution de chaque pays démocratique, ainsi que dans des normes internationales.

Il est aujourd'hui remis en cause par des gouvernants (populistes, autoritaires ou illibéraux, au choix), qui ont eux mêmes été élus en application de cette même constitution.

En 1852, suite à la publication en Belgique du pamphlet « Napoléon, le petit » de Victor Hugo, le pays avait voté la loi Faider punissant les auteurs offensant des souverains étrangers.

Voici la réponse de Victor Hugo dans "Les Châtiments" :

« *Ce qu'on appelle Charte ou Constitution,
C'est un antre qu'un peuple en révolution
Creuse dans le granit, abri sûr et fidèle.
Joyeux, le peuple enferme en cette citadelle
Ses conquêtes, ses droits, payés de tant d'efforts,
Ses progrès, son honneur ; pour garder ces trésors,
Il installe en la haute et superbe tanière
La fauve liberté, secouant sa crinière.
L'œuvre faite, il s'apaise, il reprend ses travaux,
Il retourne à son champ, fier de ses droits nouveaux,
Et tranquille, il s'endort sur des dates célèbres,
Sans songer aux larrons rôdant dans les ténèbres.
Un beau matin, le peuple en s'éveillant va voir
Sa Constitution, temple de son pouvoir ;
Hélas ! de l'antre auguste on a fait une niche.
Il y mit un lion, il y trouve un caniche. »*

Les larrons aujourd'hui sont nombreux de Trump à Retailleau en n'oubliant pas des personnes comme Richard Ferrand (« à la probité douteuse »*), futur président du Conseil Constitutionnel (institution chargée de s'assurer de la constitutionnalité des lois)

JPB

* mis en examen pour prise illégale d'intérêts en septembre 2019., Richard Ferrand n'apas été poursuivi car les faits étaient prescrits !!!



cette image n'a pas été
produite grâce à l'IA

Impôt sur la fortune des milliardaires : un pas vers plus de justice fiscale

Jeudi 20 février, une proposition de loi visant à instaurer un impôt minimal sur la fortune a été examinée dans le cadre de la journée réservée aux initiatives parlementaires du groupe Écologiste et social. Attac soutient cette initiative qui met l'accent sur l'accroissement délinant de la fortune des plus riches et nourrit utilement le débat sur la justice fiscale, sociale et écologique.



La proposition de loi (PPL) [1] présentée par les députées Eva Sas et Clémentine Autain prévoit de créer un « impôt plancher sur la fortune (IPF) » pour les contribuables les plus riches possédant plus de 100 millions d'euros, afin de s'assurer qu'ils paient au moins 2% de leur fortune en impôts.

Le texte de la PPL rappelle que, depuis 2017 en France, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes a plus que doublé, atteignant 1228 milliards d'euros en 2024. La croissance du patrimoine des plus riches est quant à elle de 7 à 10 % par an, depuis dix ans, creusant fortement les inégalités.

Cette proposition inclut à juste titre dans l'assiette de ce nouvel impôt les biens professionnels et revenus économiques, dans la mesure où ils sont utilisés à des fins de gestions familiale et patrimoniale.

La PPL estime que (seulement) 1800 contribuables, soit moins de 0,01 % des foyers fiscaux, y seront assujettis, à comparer aux 40 700 fortunés qui composent le 0,1% des foyers fiscaux. Selon les initiatrices du projet, cet impôt

plancher pourrait rapporter aux finances publiques 15 à 25 milliards d'euros par an.

Attac soutient cette PPL qui est un pas vers une plus juste imposition de la fortune. Cette proposition permettrait de parer à une anomalie : le système fiscal actuel est dégressif pour les 0,1% les plus riches. Tous prélèvements confondus la contribution des milliardaires est seulement de 26% de leurs revenus, soit deux fois moins que la moyenne de la population (52%) (source IPP).

Le vote du RN, le 20 février, va être décisif dans l'adoption ou non de cette PPL. Le parti d'extrême-droite s'est déjà positionné à plusieurs reprises contre des mesures de justice fiscale, comme le rétablissement d'un ISF. S'il s'oppose à cette PPL, cela ne fera que confirmer que sous le vernis social, le RN se mobilise surtout pour protéger les plus riches, en faisant en sorte qu'ils puissent continuer à payer moins d'impôts que le reste de la population.

Attac France

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/impot-sur-la-fortune-des-milliardaires-un-pas-vers-plus-de-justice-fiscale>



ENERCOOP NOUVELLE-AQUITAINE FÊTE SES 10 ANS ET ORGANISE UNE RENCONTRE "10JONCTEUSE" LE 29 MARS À RILHAC-LASTOURS ET À NEXON

Afin de célébrer ses 10 ans, Enercoop Nouvelle-Aquitaine organise des rencontres "10joncteuses" dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine, pour se rendre au plus près de ses sociétaires, des collectivités et du grand public. Ces rencontres ont pour objectif de promouvoir et faire naître des coopérations sur la transition énergétique entre acteur.rices du territoire. Après une première série d'événements en Charente-Maritime, en Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne et en Charente, la coopérative se rend en Haute-Vienne, à Rilhac-Lastours et à Nexon.

Rendez-vous

le samedi 29 mars à partir de 10h00

Au programme : visites de sites de production d'énergie renouvelable, conférences et ateliers débats

La rencontre 10joncteuse en Haute-Vienne s'inscrit dans la mission que s'est fixée la coopérative : informer sur la transition énergétique citoyenne et coopérer entre acteurs et actrices du territoire pour faire autrement et ensemble. Elle organise sa rencontre en partenariat avec la communauté de communes des Pays de Nexon Monts de Châlus, l'association citoyenne Alder Climat Energie, le collectif citoyen la Citoyenne Solaire et l'association régionale pour le développement des énergies renouvelables citoyennes CIRENA.

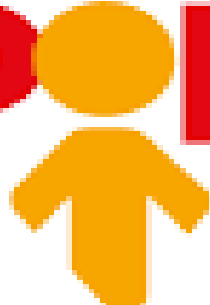
Infos pratiques :

De 10h00 à 17h30

- 10h00 : visite de sites de production d'énergie renouvelable à Rilhac-Lastours avec les collectifs citoyens La Citoyenne Solaire et Eol 87.
- 14h00 : Introduction de l'après-midi : Enercoop Nouvelle-Aquitaine, coopérative citoyenne et locale depuis 10 ans !
- 14h15 : Conférence débat "développer les énergie renouvelables en haute-Vienne avec et pour les citoyens : une utopie ?". Retours d'expérience et prospective sur les mobilisations citoyennes autour de la transition énergétique
- 15h30 : Ateliers-débats "Et si on continuait le débat ?" autour de trois thèmes : la sobriété, les énergies citoyennes, l'acceptabilité sociale.
- 17h30 : verre de l'amitié

Ouvert à tous et toutes, gratuit, sur inscription <https://ener.coop/10joncteuse-nexon>

enercoop
L'énergie
militante



Nouvelle - Aquitaine

Lors de l'assemblée générale d'ATTAC87-23 du 15 février, la question de la localisation géographique des adhérents s'est posée. En effet avec un seul comité local qui vit en Limousin basé à Limoges, ce n'est pas forcément facile pour certains d'entre vous de venir aux réunions régulières et participer à l'activité d'ATTAC.

Il a donc semblé intéressant de réaliser une cartographie afin de pouvoir mettre en relation les adhérents s'ils le souhaitent en fonction des zones de résidence si ils sont assez nombreux. Le but à minima : se connaître et pourquoi pas se réunir et militer ensemble.

Il n'est pas question ici de recréer des comités locaux mais vraiment de recréer simplement du lien parmi les membres ATTAC du Limousin.

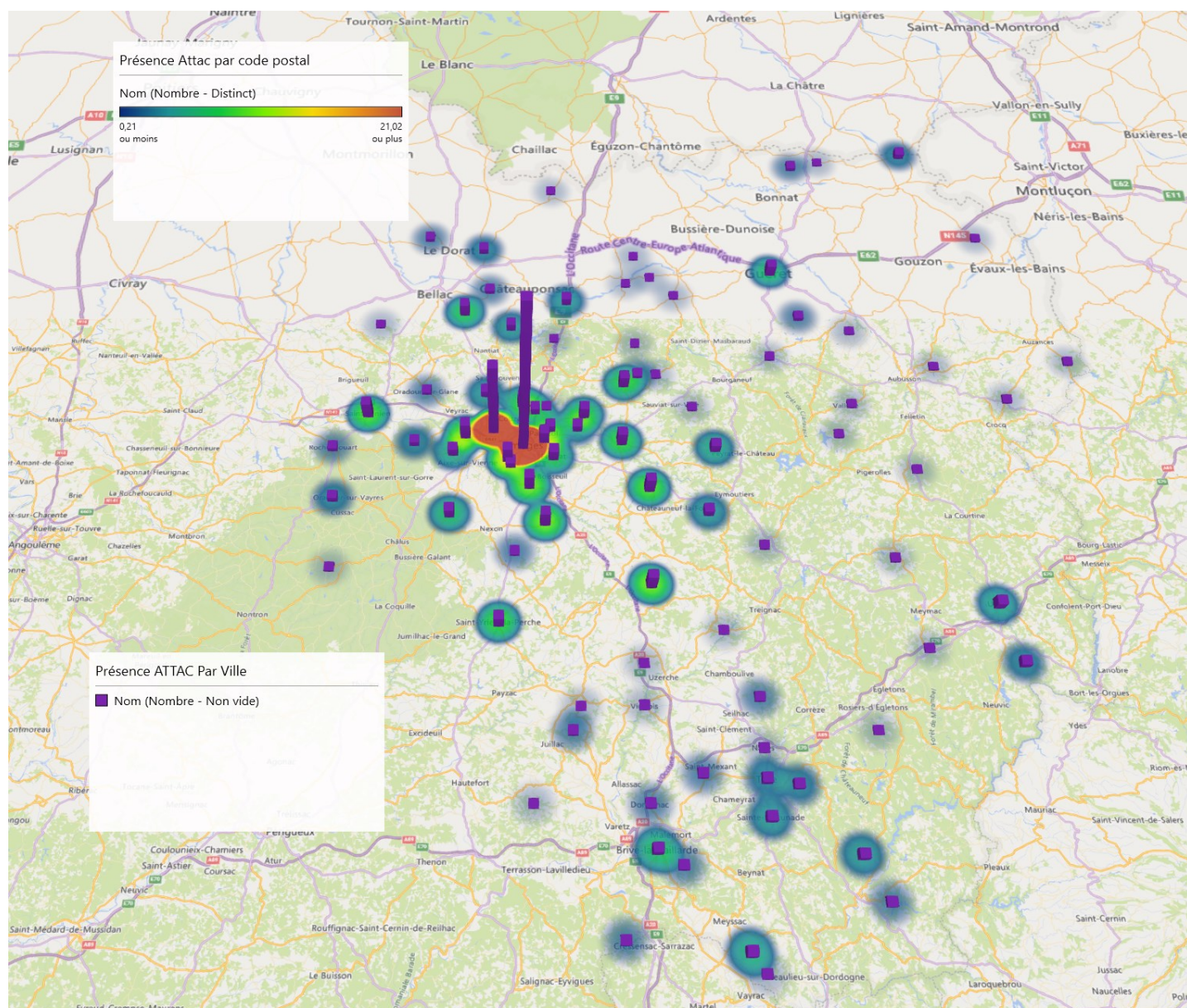
Vous pouvez donc voir ci-dessous une cartographie où on peut distinguer des points qui indiquent la présence d'adhé-

rents par code postaux. Plus le point est coloré plus il y a d'adhérents. Également sur chaque point se superpose un histogramme qui symbolise le nombre d'adhérents. On voit par exemple que la plus grosse proportion se situe sur Limoges et périphérie. On peut visualiser aussi quelques concentrations autour de :

- ♦ St germain les belles/la croisille sur Briance,
- ♦ dans les monts d'Ambazac,
- ♦ sur Bellac,
- ♦ sur St Junien, ...

Vous habitez un secteur excentré de Limoges et souhaitez connaître les adhérents proches de vous, rapprochez vous du GA d'ATTAC87-23 (attac87@attac.org) et on essaiera de vous mettre en relation.

Benoît L



Un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action citoyenne.

Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde ; pour la prise de pouvoir par les citoyen.ne.s sur leur vie, la construction d'une démocratie active et pour la construction de convergences entre mouvements sociaux, au sein du mouvement altermondialiste.

Il existe des alternatives, pour une transition vers une société solidaire et respectueuse de la nature. Nous ne sommes pas condamnés à subir les ravages de cette mondialisation et le cynisme des élites.

Une association financée par ses adhérent.e.s et animée par ses militant.e.s.

Les commissions nationales animent des travaux thématiques et les mobilisations.

Vous pouvez passer au prélèvement automatique, ça évite de se soucier de la réadhésion !!!!!

<https://87.site.attac.org/spip.php?rubrique27>



Agenda Militant

HAUTE-VIENNE

- ♦ **Samedi 8 mars à 18h15 à l'EAGR**, 64, avenue de la Révolution, Limoges. Mohamed El Khebir présentera une « Brève histoire de la libre pensée arabe ». Il s'agit pour l'auteur de sortir des impasses des débats sur « islamophobie » versus « islamogauchisme » et de susciter l'attention sur toutes celles et tous ceux qui, dans les pays majoritairement musulmans, agissent, au péril de leur liberté voire de leur vie, contre les dogmes religieux et pour la liberté de pensée.
- ♦ **18 mars à 18h30**—hôtel du département Limoges—conférence débat—L'histoire enfouie du remembrement avec Ines LERAUD et Léandre MANDARD
- ♦ **19 mars de 18h30 à 21h** à la faculté de droit et de sciences économiques amphithéâtre 600, 5 rue Félix Eboué à Limoges—conférence de Valérie Masson-Delmotte co-autrice du GIEC <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?evenement4377>
- ♦ **22 mars**, un appel international ayant été lancé pour une journée mondiale d'actions contre le racisme et le fascisme.
- ♦ **jeudi 27 mars 2025 à 20h30** au Lido à Limoges—Ciné Débat : s'ils touchent à l'un d'entre nous
- ♦ **29 mars** : 10 ans Enercoop Nouvelle Aquitaine (voir programme dans le bulletin)
- ♦ **vendredi 25 avril 2025 à 20h30** au Ciné Bourse à Saint-Junien—Ciné Débat : s'ils touchent à l'un d'entre nous
- ♦ **Samedi 26 Avril** : La caravane du rail : Limoges—Angoulême (voir bulletin)

CREUSE

Contact Attac 23
[Nicole Lacôte Chagnon](#)
[tél 05 55 41 18 72](tel:0555411872)

CORREZE

Contact Attac 19
[F. Pernin](#)
[06.83.72.81.08](tel:0683728108)